

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21197**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION Mention : COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université Paris Descartes - Paris 5	Ministère de l'enseignement supérieur, Président de l'Université Paris Descartes Paris V

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) forme des spécialistes de haut niveau qui sont capables d'assumer toute responsabilité dans les domaines de l'audit, du commissariat, de l'expertise comptable, de la fiscalité et de la gestion, en apportant à l'entreprise une véritable valeur ajoutée dans l'atteinte de ses objectifs à court et moyen termes.

Le titulaire du Master CCA est compétent dans les domaines de la comptabilité, du contrôle et de l'audit des organisations tant au niveau national qu'au niveau international.

Le titulaire du master CCA peut diriger une équipe et analyser des situations complexes combinant plusieurs domaines.

Les capacités ont été évaluées dans les domaines suivants : comptabilité et analyse financière approfondies (fusion, consolidation, acquisition, évaluation), contrôle de gestion approfondi, fiscalité, droit (pénal, du contentieux, du travail, des groupes, des sociétés, gestion des entreprises en difficulté), audit, audit légal, normalisation comptable internationale, finance de marché, stratégie et mondialisation, éthique et gouvernance, anglais économique et financier, recherche, rédaction et présentation d'un mémoire.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinets d'expertise et de commissariat aux comptes, services financiers ou fiscaux de toutes organisations privées, parapubliques, publiques.

- Après l'obtention du DEC : expert-comptable (expertise) et commissaire aux comptes (audit légal)
- Auditeur
- Contrôleur de gestion
- Consultant

Concours de cadre A dans l'administration publique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Formation initiale et apprentissage

1100 heures de formation (hors stages) : 600h en Master 1, 500h en Master 2

Stages : 2 mois en Master 1 - 4 à 6 mois en Master 2 - Mémoire et soutenance

#### **Master 1 : 600 heures - 60 ECTS**

Semestre 1

UE1-Gestion comptable des structures - 8 ECTS

UE2-SI appliqués aux métiers de l'audit et du conseil - 4 ECTS

UE3-Assistance juridique et fiscale 1 - 9 ECTS

UE4-Problématiques économiques - 5 ECTS

UE5-Anglais économique et financier - 4 ECTS

Semestre 2

UE1-Contrôle de gestion 1 - 6 ECTS

UE2-Environnement financier et initiation à la recherche - 7 ECTS

UE3-Finance d'entreprise et de marché - 6 ECTS

UE4-Gestion du périmètre de l'organisation - 8 ECTS

UE5-Banque/Assurances/Patrimoine - 3 ECTS

#### **Master 2 : 500 heures - 60 ECTS**

Semestre 3

UE1-Les sociétés de groupe - 8 ECTS

UE2-Maîtrise de la méthode d'audit et de CAC - 6 ECTS

UE3-Assistance juridique et fiscale 2 - 6 ECTS

UE4-Environnement international - 6 ECTS

UE5-Contrôle de gestion 2 - 4 ECTS  
 Semestre 4  
 UE1-Unité d'expérience professionnelle - 6 ECTS  
 UE2-Tendances managériales - 6 ECTS  
 UE3-Droit approfondi - 7 ECTS  
 UE4-Conférences professionnelles - 4 ECTS  
 UE5-Méthodologie audit des structures - 7 ECTS

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Equipe enseignante et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Equipe enseignante et professionnels
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté 17 Novembre 1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n°2013-756 DU 19/08/2013

Articles R613-33 à 613-37

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

<http://www.parisdescartes.fr/ORIENTATION-INSERTION/Resultats-des-enquetes-IP>

**Autres sources d'information :**

<http://www.iut.parisdescartes.fr/CANDIDATURES>

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris Descartes - Paris 5 : Île-de-France - Paris ( 75) []

Université Paris Descartes

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Paris Descartes, Faculté de droit, 10 avenue Pierre Larousse 92245 MALAKOFF

**Historique de la certification :**

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31489